

## ► DECIDER : un programme opérationnel mettant les pêcheurs au centre des actions

Le projet DECIDER (**DiagnostiC des Interactions engins/habitats : exemple Dragues maëRI**) est né de la volonté de la filière pêche de se doter de moyens d'évaluation de son activité.

### Les objectifs du projet

**AGIR** avec les pêcheurs professionnels

**PROPOSER** des actions adaptées aux spécificités des sites

**COMPRENDRE et EVALUER**

la diversité des situations pour éviter une généralisation des mesures

**PARTAGER**

une méthodologie commune et robuste à l'échelle de la façade

### Un cas d'étude

Les dragues sont potentiellement amenées à interagir avec le maërl, un habitat à fort enjeu de conservation très présent sur les sites Natura 2000 bretons. C'est pour ces raisons que l'Agria a choisi de s'appuyer sur un cas d'étude pour tester cette méthodologie : **les interactions dragues/maërl en Bretagne**.

“ Les élus ont bien pris conscience des enjeux. (...) Il y a une vraie complémentarité entre les professionnels de terrain et les scientifiques, mais aussi avec les élus du territoire, de façon à montrer que la filière n'est pas statique, mais est bien dans une approche constructive. (...) Dans l'approche de développement durable, pour reprendre les trois piliers. C'est important, c'est la base. Il faut juste prendre le temps d'écouter la parole des pêcheurs. ”

Olivier Le Nezet, Président du CRPMEM Bretagne

### Pourquoi mettre les pêcheurs au cœur de l'action ?

**PRENDRE EN COMPTE**

le point de vue de ceux à qui l'on va demander d'opérer des changements au quotidien

Avoir un **DIAGNOSTIC COMPLET**

qui fasse **CONSENSUS**

Permettre aux pêcheurs de **S'APPROPRIER** la démarche

**PROPOSER**

des solutions durables pour l'environnement et la filière

## ► Qu'est-ce que l'analyse de risques ?

Le réseau européen Natura 2000, pour la préservation de la biodiversité, concerne depuis 2008 les milieux marins.

► **A quoi servent les sites Natura 2000 ?** Les sites Natura 2000 assurent la **protection des espaces naturels les plus importants d'Europe**. Ils sont désignés si des habitats ou des espèces listés dans les directives « Oiseaux » et « Habitats, faune, flore » sont observés. Ces sites sont ensuite gérés de manière à concilier un **état de conservation favorable des milieux et des activités humaines pérennes**. Pour construire le plan de gestion et les actions à mettre en œuvre, les effets des activités humaines sur les milieux sont évalués. C'est l'**évaluation d'incidence**.

► **L'activité de pêche professionnelle est-elle concernée par cette évaluation ?** Oui. Une méthodologie adaptée aux spécificités de cette activité existe : l'**analyse de risques**. Elle est adaptée aux **spécificités de la pêche** (activité mobile au sein du site, changement d'activité selon les saisons...). Elle concerne seulement les **habitats marins**.

► **En quoi consiste l'analyse de risques ?** L'analyse de risques est un **dispositif réglementaire** similaire à l'évaluation des incidences dans lequel s'impliquent les comités des pêches avec l'Agence des Aires Marines Protégées. Elle vise à évaluer à l'échelle de chaque site les risques de leur dégradation par les activités de la pêche professionnelle, d'après la **littérature scientifique et le degré de sensibilité de l'habitat en fonction des niveaux d'exposition aux pratiques de pêche**. On parle alors « d'effets de la pêche sur les habitats marins » ou « d'interactions entre les engins de pêche et les habitats ». Elle sera mise en œuvre progressivement à partir de 2016, et alimenteront les réflexions sur les **modalités de gestion** des activités de pêche au sein de ces sites.

**RÉFÉRENCES JURIDIQUES**

► Circulaire du 30 avril 2013.  
► Loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages.

Le projet  
DECIDER

“Comprendre  
pour agir”



**Natura 2000**

Connaissances  
empiriques

Durabilité

Tests en mer

Partenariat

Dragues  
Maërl

Préservation  
de la ressource

Interactions  
engins & habitats

> CONTACTS

**Coordination du projet : Agria**

Elodie Etchegaray

► etchegaray.agria@orange.fr

05 46 82 60 60

**Coordination des actions**

sur les sites pilotes :

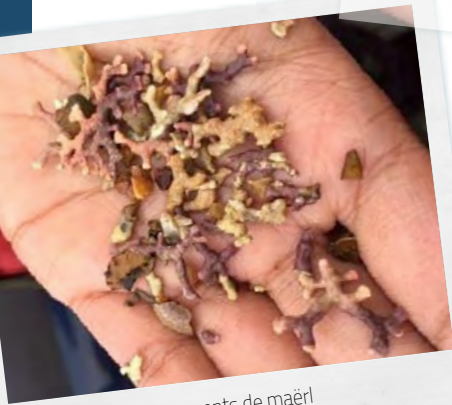
**CRPMEM Bretagne**

Julien Dubreuil

► jdubreuil@bretagne-peches.org

02 98 10 10 91

# ► Etat des lieux en Bretagne I phase 1



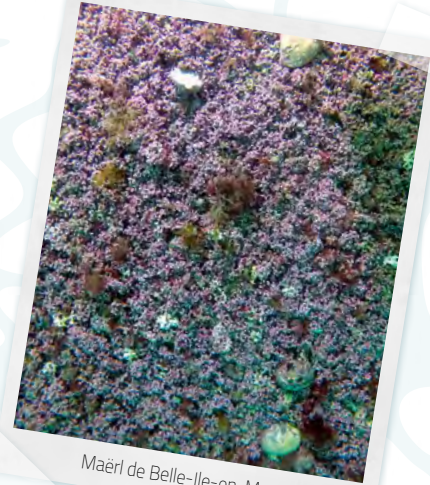
Fragments de maërl

## Qu'est-ce que le maërl ?

Le maërl est une **accumulation d'algues rouges calcaires** sur les petits fonds côtiers (entre 0 et 30 mètres de profondeur). Cet habitat fait partie des habitats Natura 2000 au titre de la **biodiversité** qu'il abrite, coquillages (praires, palourdes roses, pétoncles, coquilles Saint-Jacques) ou poissons (bars, dorades, etc.), et de son **développement très lent**.

L'état des lieux pose le constat suivant : le travail de spatialisation et de normalisation des données sur les bancs de maërl reste difficile. En effet, la **connaissance est hétérogène, pas forcément à jour**. Cette connaissance est difficile à harmoniser du fait :

- de l'existence de **nombreux termes** pour désigner les bancs de maërl,
- de **référentiels** très précis ou au contraire regroupant sous un même terme des bancs aux caractéristiques différentes,
- de la **mobilité** du maërl.



Maërl de Belle-Ile-en-Mer

## Existe-t-il un seul type de drague en Bretagne ?

Un état des lieux des pêcheries à la drague a été réalisé avec les comités départementaux de pêches. Il a mis en évidence la diversité des engins existants (une soixantaine !), chacun ayant des caractéristiques techniques différentes.

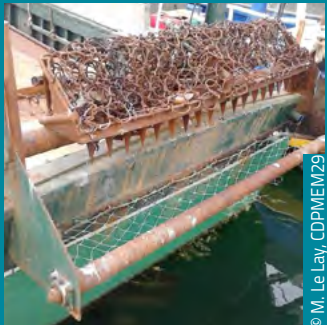


### ► Exemple de la pêche à la coquille Saint-Jacques

- 3 variantes d'engins identifiées derrière le terme « drague bretonne à volet »
- 5 variantes d'engins identifiées derrière le terme « drague sans volet »
- 2 variantes d'engins identifiées derrière le terme « drague à bâton / à ressort / anglaise / à roulettes »
- 1 engin identifié derrière le terme « drague à dents flexibles »

Soit **11 engins en tout** pour pêcher la coquille Saint-Jacques en Bretagne.

Drague bretonne sans volet en Rade de Brest



© M. Le Lay, CDPMEM29

Drague bretonne sans volet en Irroise



© E. Quemener, CDPMEM29

Drague à coquille St-Jacques dans le Morbihan



© CDPMEM56

Drague bretonne à volet aux Glénan



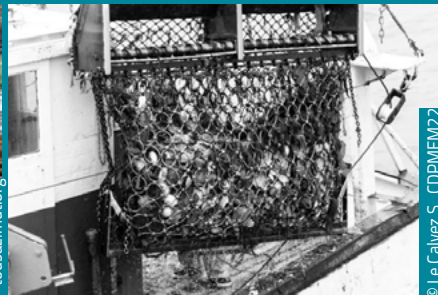
© CDPMEM29

Dragues « à ressort » montées sur un bâton



© tousazimut.org

Drague à dents flexibles en baie de Saint-Brieuc



© Le Calvez S., CDPMEM22

Drague à dents flexibles à Quiberon



© CDPMEM56

Drague bretonne à volet en Côtes d'Armor



© CDPMEM22

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les effets environnementaux supposés des dragues sont très variables en fonction des caractéristiques techniques des engins, mais également en fonction de la manière dont ils sont utilisés, des conditions d'exploitation, et du type de fond marin.



# ► Des actions sur les sites pilotes I phases 2. 3. 4

## Les sites pilotes

La Bretagne abrite **les bancs de maërl les plus importants d'Europe** en termes de superficie et d'épaisseur, avec **14 sites** Natura 2000 concernés. Suite à ces états des lieux, les sites pilotes ont été désignés sur la base de la présence des navires, des caractéristiques des engins et de la nature des bancs de maërl. Les sites retenus sont **Belle-Ile-en-Mer, l'archipel des Glénan, la rade de Brest, et la baie de Saint-Brieuc.**

## Les études terrain

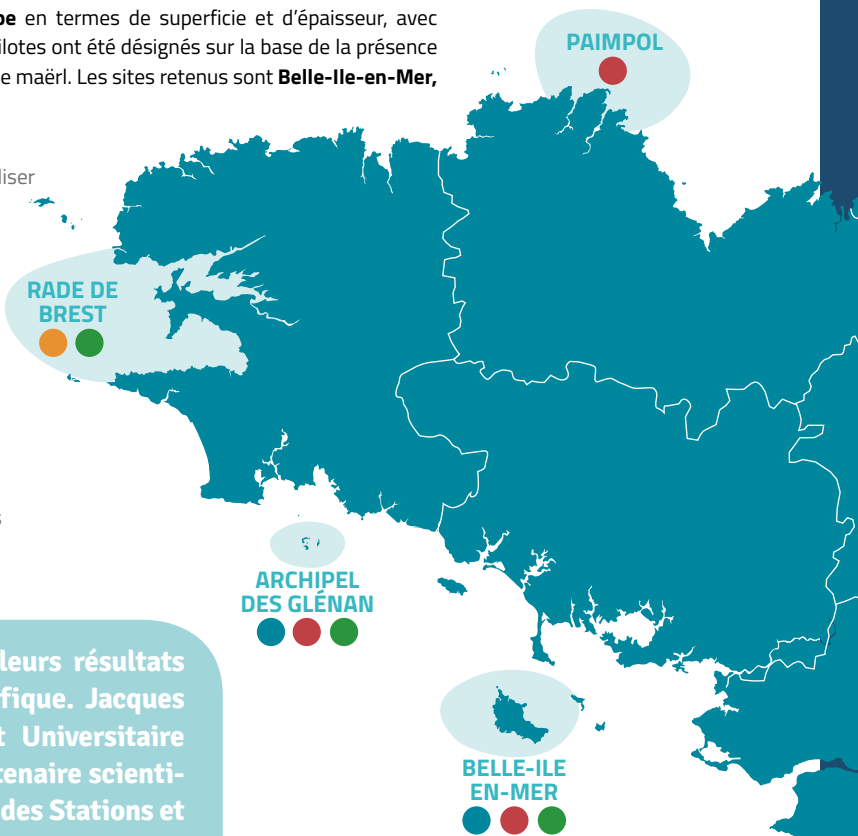
Des études terrain ont lieu sur les sites pilotes pour **caractériser plus finement** les bancs de maërl, l'activité de pêche et les interactions qui en découlent.

Par la suite, les **pêcheurs travailleront à l'identification d'actions potentielles** pour réduire les interactions. Ces actions seront ensuite testées en mer. Les conséquences socio-économiques seront aussi évaluées.

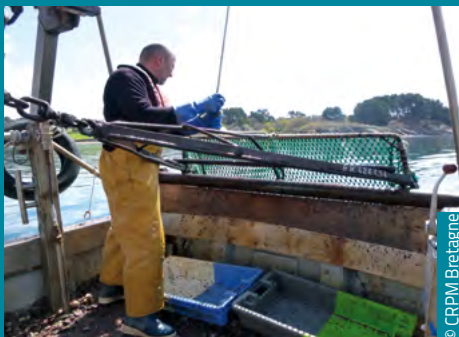
- Etudes terrains pour actualiser les connaissances sur les bancs de maërl
- Acquisition vidéos
- Evaluation des effets environnementaux de différentes dragues sur les bancs de maërl
- Enquêtes sur l'expertise et la perception des pêcheurs concernant les interactions dragues/maërl

### LE SAVIEZ-VOUS ?

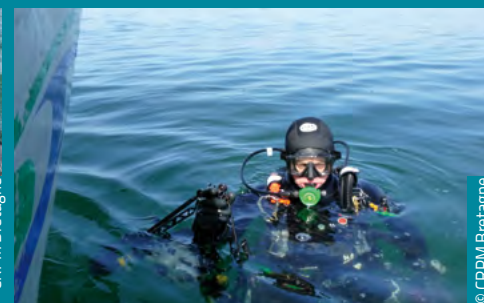
Les protocoles des études terrain et leurs résultats sont soumis à une validation scientifique. Jacques Grall, expert en maërl de l'Institut Universitaire Européen de la mer (IUEM) est le partenaire scientifique du projet. Il représente le Réseau des Stations et Observatoires Marins (RESOMAR).



Pêches expérimentales en Rade de Brest



Suivi scientifique de la zone expérimentale (prélèvements)



## Un accompagnement sociologique pour impliquer les acteurs

### ► Pourquoi ?

DECIDER met **les pêcheurs au cœur de ces actions**. La personne chargée de cet accompagnement, Marie-Jo Menozzi, est ethno-sociologue. Elle travaillera sur deux aspects : la **perception du maërl** (et des fonds marins en général) et des **interactions avec leurs pratiques** par les pêcheurs et sur les conditions sociales d'une **gestion collective**, qui implique les pêcheurs, les administrations, les structures gestionnaires, les scientifiques...

### ► Comment ?

Marie-Jo Menozzi réalisera :

- Une analyse des **démarches existantes** associant les professionnels de la mer pour identifier les facteurs clés de succès,
- Des **enquêtes** auprès des pêcheurs et des acteurs concernés en Bretagne,
- Un appui méthodologique pour **favoriser le dialogue entre les différents acteurs** (pêcheurs, administration, scientifiques...).



Échantillon de maërl

# ► Capitaliser le retour d'expérience du cas d'étude I phase 5

## Guide méthodologique

Le guide méthodologique pourra être utilisé par les structures professionnelles dans le cadre de **projets d'acquisition de connaissances** où la volonté est **d'impliquer les professionnels de la mer**. Il présentera les protocoles existants pour récolter des données, la manière d'associer les pêcheurs et de communiquer sur le projet.

Il comprendra notamment :

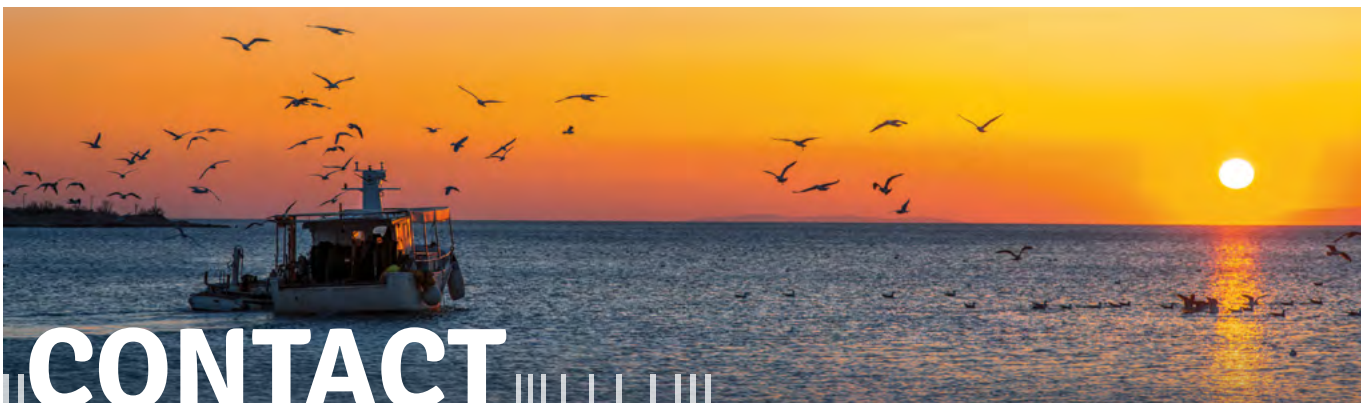
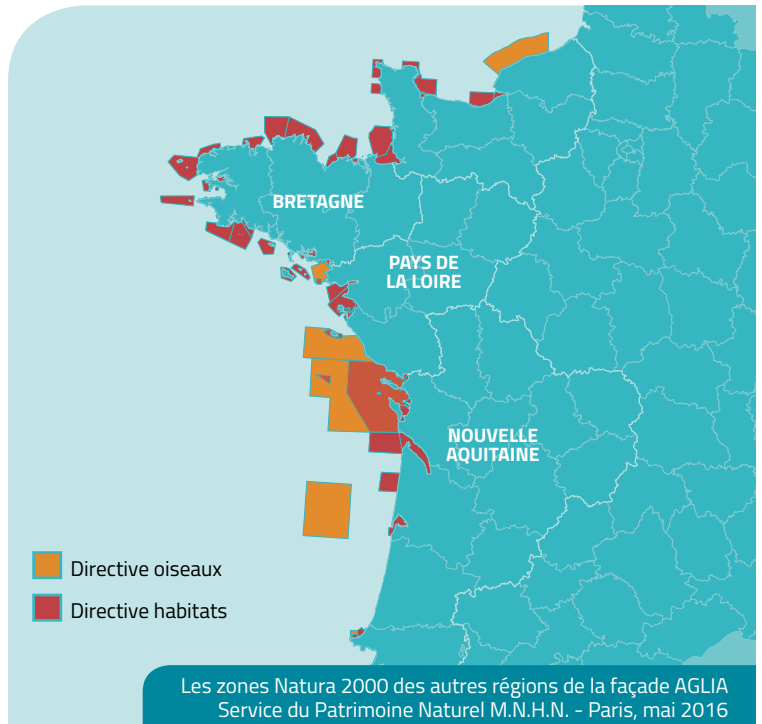
- Les **protocoles** possibles et les moyens nécessaires pour mener les études sur le terrain, ainsi que les types de données qui peuvent être produites ;
- Un **descriptif sur l'association des professionnels de la mer** : la manière de les impliquer, de leur permettre d'être proactifs, de les accompagner en cas de changements de pratiques ;
- Les possibilités de **valorisation des résultats**, notamment auprès du grand public.

## Ce qu'il se passe à l'échelle de la façade

► En **Nouvelle Aquitaine**, pour réaliser les analyses de risques, un conventionnement entre l'AAMP et le CRPMEM pour un poste dédié au suivi des sites Natura 2000 et des parcs marins est en cours.

En Charente-Maritime, le CRPMEM a réalisé, hors du contexte de l'analyse de risques, plusieurs études démontrant l'absence d'effets négatifs significatifs de la pêche sur l'environnement (ex. pêche à pied professionnelle sur les zostères au niveau de l'estran).

► Dans les **Pays de la Loire**, un partenariat est établi entre le COREPEM (comité régional des pêches et des élevages marins) pour bénéficier des financements nécessaires à la mise en œuvre de l'analyse de risques sur les sites Natura 2000.



# CONTACT

**Pour plus d'informations : [www.aglia.org](http://www.aglia.org)**

AGLIA - Quai aux Vivres - 17312 Rochefort Cedex - Téléphone : 05 46 82 60 60 - E-mail : [etchegaray.aglia@orange.fr](mailto:etchegaray.aglia@orange.fr)

Ce projet est réalisé en partenariat avec...



Avec le soutien financier de :



L'Aglia, trois Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture